



Conseil économique et social

Distr. générale
28 octobre 2010
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Session ordinaire de 2011
31 janvier-9 février 2011

**Rapports quadriennaux pour la période 2006-2009
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général
par les organisations non gouvernementales dotées
du statut consultatif auprès du Conseil économique
et social, en application de la résolution 1996/31
du Conseil**

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Agence d'aide à la coopération technique et au développement	2
2. Association des états généraux des étudiants de l'Europe	4
3. Indonesian Child Welfare Foundation	6
4. LatCrit	7
5. Lesbian and Gay Federation in Germany	9
6. Medico International	11
7. Bureau d'information démographique	13
8. Eglise presbytérienne des États-Unis	15
9. Winvisible: Women with Visible and Invisible Disability	17
10. ++Women against rape.	18
11. World Information Transfer	20



1. Agence d'aide à la coopération technique et au développement

Statut spécial accordé en 2006

I. Introduction

L'Agence d'aide à la coopération technique et au développement est une ONG française créée en 10993. A l'heure actuelle, elle est présente dans 30 pays du monde où elle exécute des programmes qui visent à soutenir des populations vulnérables et à les sortir de la pauvreté de manière participative et durable. Indépendante, privée et à but non lucratif, elle observe une impartialité politique et religieuse scrupuleuse et fonctionne conformément aux principes de transparence et de non-discrimination.

Objectifs et principes d'action de l'organisation

L'organisation a pour vocation de soutenir des populations vulnérables touchées par des guerres, des catastrophes naturelles et/ou des crises économiques et sociales, et de les aider à édifier un avenir meilleur, contribuant ainsi à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. A l'heure actuelle, elle exécute quelque 170 projets par an en Afrique, en Asie, en Amérique centrale et au Moyen Orient qui profitent à 8 millions de bénéficiaires. Ses actions visent à traiter les multiples aspects des crises humanitaires et de développement grâce à une approche pluridisciplinaire à la fois mondiale et locale et adaptée à chaque contexte. La vision de l'organisation consiste à établir un lien entre les situations d'urgence, le relèvement et le développement. Pour garantir que les actions conduites pendant des crises aient des effets durables, elle demeure sur place après la crise et associe la population locale à ses activités, apportant ainsi un soutien à long terme destiné à rompre le cycle de la pauvreté et à aider les populations à réaliser le développement. Depuis 2007, elle fait partie de l'Alliance 2015, partenariat entre 7 ONG animées du même esprit qui travaillent dans le domaine de la coopération pour le développement. Elle fait partie de VOICE, réseau européen représentant 85 ONG européennes actives dans le domaine de l'aide humanitaire dans le monde entier.

Changements majeurs intervenus dans l'organisation

Grâce à une présence continue, l'organisation a accumulé une connaissance approfondie de chaque région, de sa population et de ses problèmes, ce qui permet à son personnel d'exécuter des programmes pertinents adaptés aux besoins des populations les plus vulnérables, allant des secours d'urgence aux activités en faveur du développement à long terme.

II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

L'objectif ultime et le principe directeur de l'organisation consistent à contribuer à l'élimination de la pauvreté en appuyant activement les populations civiles vulnérables et en les aidant à surmonter des situations difficiles en période de

transition et de troubles. A cette fin, elle a engagé, développé et maintenu un dialogue constant avec d'autres parties prenantes en matière d'aide, telles que les organismes des Nations Unies, et elle a tiré parti de son expérience directe et toujours changeante de praticienne de l'aide pour contribuer au débat plus large sur l'atténuation de la pauvreté.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

En 2006, l'organisation a demandé le statut consultatif spécial en vue de faire un pas supplémentaire vers le partage de son expérience. Alors qu'elle n'a pas encore tiré parti pleinement de cette excellente occasion, elle a d'ores et déjà pris certaines mesures importantes à cette fin.

B. Collaboration avec des organismes des Nations Unies

Pendant la période considérée, l'organisation a exécuté une série de projets financés par des organismes des Nations Unies, en particulier le Haut-commissariat pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Les ressources fournies à l'organisation par le système des Nations Unies en 2009 s'élevaient à quelque 20 millions de dollars. La coopération portait principalement sur les secteurs suivants: secours d'urgence: distribution d'une aide alimentaire et non alimentaire d'urgence, gestion des camps de réfugiés, approvisionnement en eau potable; sécurité alimentaire: soutien en matière de développement rural et d'infrastructure rurale, et appui aux associations et coopératives agricoles; promotion de la santé: promotion de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène, lutte contre le paludisme; éducation et formation: soutien en matière d'éducation et de formation professionnelle; développement économique: développement et réfection de l'infrastructure, activités génératrices de revenus; microfinancement; soutien institutionnel en matière de réduction du risque de catastrophe et atténuation des conflits; promotion de la culture et de l'artisanat local. Dans chacun de ses domaines d'intervention, l'organisation considère le système des Nations Unies comme son partenaire principal et essentiel. Plus récemment, l'organisation a développé une autre forme de coopération avec les organismes des Nations Unies. En vue d'améliorer l'exactitude et la couverture des données recueillies au niveau des villages – unité de base pour la planification des programmes – certaines missions de l'organisation ont lancé une nouvelle initiative, à savoir une analyse approfondie au niveau des collectivités, des villages et des personnes, et a placé les données sur REACH, outil de gestion de l'information basé sur le Web. REACH non seulement facilite une évaluation rapide, mais aide également l'organisation à contrôler et suivre le progrès des projets, leurs résultats et leur impact sur les bénéficiaires au niveau micro-économique, ce qui est crucial pour la planification des mesures de développement à plus long terme. L'organisation et le Programme d'applications satellitaires opérationnelles ont examiné la possibilité d'établir un partenariat mondial avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche basé sur leurs

synergies stratégiques et opérationnelles, en vue de reproduire cette initiative dans d'autres crises et contextes potentiels.

C. Activités conduites dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement

Les contributions de l'organisation à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement ont mis l'accent sur l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim et sur la réduction de la mortalité infantile. Les programmes Eau, Assainissement et Hygiène pour tous sont destinés principalement à fournir aux bénéficiaires les moyens de prendre en charge leur propre développement, d'améliorer leur capacité économique et financière, leurs connaissances et leurs compétences, l'accès à la technologie et à l'infrastructure, notamment en matière de santé, ainsi que leurs pratiques et leur environnement, contribuant ainsi à l'édification d'un monde meilleur. Ses activités reflètent les valeurs fondamentales de l'organisation et son ferme engagement. Depuis 2007, l'organisation s'est engagée dans un autre dialogue qui vise à renforcer ses efforts en faveur de la réalisation de ces objectifs, à savoir son adhésion à l'Alliance 2015. En 2008, elle a créé "Convergences 2015", un forum de discussion qui vise à développer de nouvelles convergences entre les secteurs privé, public et à but non lucratif. À ce jour, le microfinancement et l'entrepreneuriat social sont des instruments de réduction de la pauvreté qui ont été examinés principalement dans le cadre de ce forum. Le forum de 2010, tenu en mai à l'Hôtel de Ville de Paris, a réuni 800 experts du monde des affaires et du milieu social, du développement international, de la société civile et du secteur public. La conférence a mis l'accent sur la préparation de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale de septembre 2010 et de la campagne Mettre fin à la pauvreté d'ici en 2015 concernant les Objectifs du Millénaire pour le développement.

2. Association des états généraux des étudiants de l'Europe

Statut spécial accordé en 1998

I. Introduction

L'Association des états généraux des étudiants de l'Europe a été créée en 1985. Elle représente l'une des associations d'étudiants interdisciplinaires les plus importantes de l'Europe, fonctionnant dans 43 pays. L'organisation œuvre en faveur d'une Europe unifiée sans préjugés, d'une société ouverte et tolérante, et encourage la démocratie, les droits de l'homme, la coopération internationale et une dimension européenne en matière d'éducation. Ses domaines d'activité incluent des échanges culturels, un civisme actif, l'enseignement supérieur et la paix et la stabilité.

Objectifs et principes d'action de l'organisation

L'organisation a pour mission d'informer et d'éduquer les jeunes de l'Europe concernant les valeurs européennes, ses diverses cultures et son patrimoine; de trouver des solutions aux problèmes sociaux et politiques; d'édifier et de consolider

la démocratie et la société civile, ainsi qu'une culture de la paix et de la coopération; d'élargir la gamme des possibilités en matière d'éducation à la disposition des jeunes dans toute l'Europe; et d'encourager et de faciliter la mobilité, l'activisme et l'intégration des jeunes.

II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

Collaboration avec des organismes des Nations Unies

Entre 2006 et 2009, l'organisation a entretenu des relations avec les différents organismes et institutions des Nations Unies et ses représentants ont participé activement à plusieurs réunions, conférences et programmes d'études de la jeunesse, y compris le 47^e Programme de hautes études des Nations Unies tenu à l'Office de l'Organisation des Nations Unies à Genève sur le thème "Atténuer l'impact de la crise économique sur les droits de l'homme, le développement et l'environnement". Elle a conduit des consultations actives avec l'UNESCO concernant l'enseignement supérieur. Elle était représentée à la Commission programmatique conjointe sur la jeunesse du Comité de liaison avec les ONG de l'UNESCO et a participé à une série de conférences et réunions, entre autres au sixième Forum de la jeunesse de l'UNESCO tenu à Paris en octobre 2009 sur le thème "Vers un partenariat entre l'UNESCO et les organisations de la jeunesse". Une conférence intitulée "Sur la voie vers des droits égaux", tenue en juin 2006 en Turquie, était appuyée par la Commission européenne et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). L'organisation a également participé au deuxième Forum de la jeunesse de la Ligue des États arabes, tenu en Jordanie et en novembre 2008, et au troisième Forum de la Ligue tenu au Maroc en novembre 2009 sur le thème "La jeunesse et les migrations: une approche basée sur les droits de l'homme". Elle entretient de longue date un partenariat avec la Banque mondiale et est membre depuis trois ans du comité directeur et du jury final du concours de composition de la Banque mondiale. Elle a également participé à de nombreux groupes de travail reflétant l'esprit des Nations Unies, dont le Groupe de travail sur l'environnement (<http://www.wg.aegee.org/enwg>), le Groupe de travail sur les droits de l'homme (<http://www.wg.aegee.org/hrwg>) et le Groupe de travail sur la politique internationale (<http://www.wg.aegee.org/ipwg>). En 2008-2009, l'organisation a développé un projet phare visant à sensibiliser la jeunesse européenne et ses associations à la question du développement durable et à accroître sa participation dans ce domaine (<http://sufunews.blogspot.com>). Elle a également organisé de nombreuses manifestations internationales reflétant l'esprit des Nations Unies, ou y a participé, entre autres un projet sur la manière dont la coopération internationale peut aider à assurer l'approvisionnement en énergie (décembre 2009, Allemagne); ECO SPIRIT – une manière responsable de vivre (novembre, Bulgarie); "Assurer notre avenir et la ville" (octobre, Espagne); L'égalité des sexes et la religion – examiner l'égalité", février 2009, Azerbaïdjan; "L'Afrique – si proche et pourtant si lointaine", (avril 2008, Pologne); "L'Europe", mars 2007, Italie; "L'eau – l'or bleu: le défi de l'avenir durable", janvier 2007, Allemagne); "Prendre les choses en main – la formation à la démocratie", juillet 2006, Hongrie; "La fin de l'heure des droits de l'homme?", janvier 2009, Pologne.

3. Indonesian Child Welfare Foundation

Statut spécial accordé en 2002

I. Introduction

L'Indonesian Child Welfare Foundation a été créée en 1979. Inspirés par la commémoration du 20e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, ses fondateurs sont persuadés que le développement d'individus dignes et de qualité est possible seulement en leur donnant leurs droits et en satisfaisant leurs besoins physiques, mentaux et spirituels afin qu'ils puissent survivre, croître et s'épanouir.

Objectifs et principes d'action de l'organisation

Vision: des enfants indonésiens robustes, de qualité et tournés vers l'avenir vivant dans une société indonésienne prospère et indépendante. **Mission:** améliorer le bien-être des enfants indonésiens en sensibilisant et informant le public, et en développant leur potentiel conformément à leurs droits et à leur aptitude; créer un environnement susceptible de soutenir la liberté et la protection aux fins du développement spirituel, physique, mental et social intégral. L'organisation développe des capacités grâce à des partenariats mutuels et synergiques, en collaboration avec des gouvernements, des organismes associés des Nations Unies, des entreprises et des ONG, etc.

Changements majeurs intervenus dans l'organisation

La Fondation a créé des programmes destinés aux enfants de moins de cinq ans, des centres d'information, une permanence téléphonique pour jeunes, de nouveaux programmes préscolaires, des centres de développement de l'enfance, des terrains de jeux, de nouveaux programmes de bourses pour enfants, des bibliothèques scolaires mobiles, des programmes de diffusion de connaissances concernant les médias mobiles et les technologies de l'information, des parlements de jeunes, des programmes de sécurité et de santé alimentaire pour les enfants ayant besoin d'une protection spéciale, des programmes destinés à prévenir l'apparition des enfants des rues, le trafic d'enfants, le travail d'enfants et l'utilisation des enfants pour le trafic des drogues, ainsi que des programmes pour enfants touchés par des conflits armés, enfants délinquants et enfants vivants dans des zones sinistrées.

II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

a) Exécution de programmes d'action destinés à protéger les enfants qui travaillent et à combattre et éliminer le travail d'enfants; promouvoir la réadaptation et la réinsertion des victimes de la traite des enfants; soutenir les droits des enfants grâce à l'éducation, les arts et les médias; b) œuvrer en faveur de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement; c) secourir des enfants vivant dans des zones sinistrées; fournir des services mobiles pour enfants à Aceh; développer

des technologies de l'information mobile à Jogjakarta et à Bengkulu; promouvoir l'édification d'un monde digne des enfants; créer une journée nationale des enfants; promouvoir des villes amies des enfants.

A. Collaboration avec des organismes des Nations Unies

En collaboration avec l'Organisation internationale du Travail (OIT): réadaptation et réinsertion des enfants victimes de la traite en 2008 et 2009. En collaboration avec l'UNESCO: élaboration de directives concernant des programmes d'initiation à l'informatique 2009; formation des instituteurs aux compétences médiatiques en 2006 et 2007; formation des instituteurs aux compétences en informatique en 2008. En collaboration avec l'UNICEF: évaluation des centres de l'UNICEF dans quatre districts en 2008; organisation d'un concours annuel de composition pour enfants en 2005-2009.

B. Activités conduites dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement

Appui aux victimes de catastrophes grâce à l'établissement de bibliothèques dans les écoles primaires à Barongan, Jogjakarta; établissement d'un service mobile pour enfants victimes du tsunami à Aceh et du séisme à Jogjakarta en 2006 et 2007; formation à l'éducation du jeune enfant dans certaines provinces en 2009; création d'un fonds de bourses pour permettre à des enfants de fréquenter l'école primaire et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire; établissement d'un parlement de jeunes à l'intention des élèves du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, 2002-2009; prévention de la toxicomanie des enfants et des jeunes et de l'utilisation des enfants pour le trafic des drogues; promotion de la notion de villes amies des enfants auprès du Gouvernement, 2009.

4. LatCrit

Statut spécial accordé en 2006

I. Introduction

Objectifs et principes d'action de l'organisation

LatCrit (Théorie juridique critique latino-américaine) est une organisation non gouvernementale composée de juristes et de militants sociaux qui se consacrent à des recherches et d'autres activités destinées à promouvoir la justice et l'activisme sociaux. Ses objectifs consistent à développer un débat critique, militant et interdisciplinaire en matière de droits et de politique concernant les Latino-américains, d'encourager l'élaboration d'une théorie et d'une pratique de la coalition et de mettre les connaissances ainsi acquises à la disposition des agents de la transformation sociale et juridique. LatCrit poursuit ses objectifs en conduisant les activités suivantes: a) organisation de conférences, d'ateliers, de colloques et de programmes et manifestations analogues; b) promotion d'une participation diverse, interdisciplinaire, interculturelle et internationale à ses projets; c) promotion de la recherche et publication de ses résultats, travail sur le terrain et collecte de données

sur des questions pertinentes; et d) collaboration sur des projets de réforme juridique appropriés et des litiges particulièrement pertinents pour les objectifs de LatCrit, dans la mesure où cela n'est pas interdit par le droit applicable des États-Unis d'Amérique ou de l'État de Floride, ou par les règlements ou les résolutions du Conseil d'administration ou le statut de l'organisation.

II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

a) Participation au débat ministériels annuel du Conseil économique et social à Genève en 2009, en quelle occasion l'organisation a soumis une déclaration écrite sur les incarcérations massives et la santé publique aux États-Unis; b) participation au Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement à New York en septembre 2006; participation à la première session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen de Durban tenue à Genève en 2007, à laquelle elle a soumis une réponse écrite au questionnaire concernant les normes complémentaires dans le domaine du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de la tolérance qui y est associée. La Conférence avait pour objet d'évaluer l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Durban.

B. Activités conduites dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 1. Organisation de la quatorzième Conférence annuelle de LatCrit sur le thème "Intégration des marginaux: théorie et pratique critiques concernant la participation des marginaux à l'élaboration des politiques du nouveau régime américain", tenue à Washington en octobre 2009.

Objectif 2. Analyse des raisons de l'abandon scolaire; amélioration des taux d'obtention d'un diplôme, et augmentation du nombre d'étudiants de couleur dans les études universitaires du troisième cycle.

Objectif 3. Organisation de la douzième Conférence annuelle LatCrit à Miami (Floride) en octobre 2006.

C. Activités à l'appui des principes mondiaux

LatCrit a organisé une série de conférences sur l'immigration, sur les travailleurs sans-papiers et mal rémunérés, la prostitution, la traite des personnes et les questions raciales telles que la discrimination, les mesures préférentielles, la liberté et l'égalité, les influences sur le marché du travail et les inquiétudes concernant la citoyenneté.

5. Lesbian and Gay Federation in Germany

Statut spécial accordé en 2006

I. Introduction

La Lesbian and Gay Federation in Germany est une organisation nationale qui s'emploie à créer en Allemagne et en Europe une société dans laquelle les lesbiennes, les hommes gay, les bisexuels, les transsexuels et les intersexuels sont égaux devant la loi. Elle est la principale organisation de défense de ces personnes en Allemagne et compte des branches régionales dans tous les 16 États fédéraux.

Objectifs et principes d'action de l'organisation

L'organisation œuvre en faveur de l'instauration d'un monde où les lesbiennes, les hommes gay, les bisexuels, les transsexuels et les intersexuels sont acceptés et traités avec respect et peuvent participer dans la société dans des conditions d'égalité sans avoir à cacher leur identité et sans être victimes de discrimination en raison de leur orientation ou de leur identité sexuelle. Elle conduit du lobbying dans le domaine du droit sur les partenariats, la non-discrimination et les transsexuels, et fait campagne pour les droits civils et les droits de l'homme au niveau local, national, européen et international. Elle est également engagée dans la sensibilisation des médias et la création d'un service d'information. Elle aide à trouver des locaux l'entraide et des associations de services sociaux et développe des projets et des activités.

Changements majeurs intervenus dans l'organisation

Depuis 2009, l'organisation fait du lobbying en faveur des droits de l'homme des intersexuels, entre autres par le biais de la fondation Hirschfeld-Eddy. La fondation a pour but de promouvoir le respect des droits de l'homme des lesbiennes, hommes gay, bisexuels, transsexuels et intersexuels, et de lutter contre les préjugés et la discrimination. L'appellation de la fondation est dérivée des noms du médecin allemand Magnus Hirschfeld et de la militante lesbienne sierra-léonaise éminente Fannyann Eddy, assassinée en 2004.

II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation a obtenu le statut consultatif auprès du Conseil économique et sociale en décembre 2006. Depuis 2007, elle collabore avec les autres principales organisations des droits de l'homme en Allemagne, et ses médias ont couvert les activités menées et les problèmes examinés par l'ONU dans le cadre de l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme. Elle s'est employée à établir un rapport parallèle, en collaboration avec le forum des droits de l'homme, organisation faitière allemande en matière de droits de l'homme, qui a été présenté en septembre 2008. En février 2009, l'organisation a présenté un rapport spécial consacré à la législation en matière de partenariat (fiscalité, droit civil, familles arc-en-ciel, adoption de deuxième parent, insémination artificielle et procréation

assistée), la loi inconstitutionnelle sur la transsexualité, la loi contre la discrimination et les droits de l'homme. S'agissant du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, et de la Convention connexe, elle a établi en 2008, en collaboration avec d'autres organisations allemandes féministes et des droits de l'homme, un rapport parallèle, et un autre rapport parallèle sur le racisme. À la soixante-treizième session de l'Assemblée générale, elle a fait du lobbying en faveur d'une lettre de soutien aux droits des lesbiennes, hommes gay, bisexuels, transsexuels et intersexuels, soutenue par l'Allemagne et 65 autres pays. En 2008, la fondation droits de l'homme de l'organisation (fondation Hirschfeld-Eddy) a facilité, en collaboration avec d'autres organisations, la tenue de manifestations parallèles et d'ateliers et le lobbying par les défenseurs des droits de l'homme de ces personnes du Sud et de l'Europe de l'Est. Entre 2006 et 2009, l'organisation, en tant que membre du Forum des droits de l'homme, a pris part régulièrement à des tables rondes avec le Ministre allemand des affaires étrangères.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Pendant la période considérée, l'organisation a soumis des déclarations conjointes au Conseil des droits de l'homme avec le Réseau juridique canadien VIH/sida et ILGA Europe. Elle a participé à de nombreuses sessions du Conseil des droits de l'homme, en mettant l'accent sur les droits des lesbiennes, hommes gay, bisexuels, transsexuels et intersexuels dans le monde entier.

B. Collaboration avec des organismes des Nations Unies

En 2007, l'organisation a participé à une table ronde d'experts sur les perspectives du Conseil des droits de l'homme tenue à Berlin, organisée par des ONG allemandes travaillant dans le domaine des droits de l'homme. Le représentant de l'organisation a parlé de l'orientation sexuelle et des lacunes importantes existant dans le système des droits de l'homme, et a dirigé les débats d'un autre groupe. Des experts importants des droits de l'homme comme Theo van Boven, (Rapporteur spécial sur la torture), des représentants de la Conférence des ONG ayant des relations de consultatives avec les Nations Unies, la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, Cairo Institute for Human Rights Studies, et des personnalités politiques allemandes et organisations des droits de l'homme y ont participé. Entre 2006 et 2009, l'organisation a soumis des aide-mémoire sur les droits de l'homme des lesbiennes, hommes gay, bisexuels, transsexuels et intersexuels dans le monde entier dans le cadre du Conseil des droits de l'homme.

C. Activités conduites dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 6. L'organisation a contribué aux activités de prévention du VIH/sida et, en 2008 et 2009, sa fondation des droits de l'homme a soutenu les organisations des lesbiennes, hommes gay, bisexuels, transsexuels et intersexuels du Sud et de l'Europe de l'Est, a organisé des conférences et a lancé des projets destinés à

accroître l'acceptation des lesbiennes, hommes gay, bisexuels, transsexuels et intersexuels et à renforcer la protection de leurs droits de l'homme.

III. Renseignements additionnels

L'organisation demande régulièrement au Gouvernement allemand de tenir compte de la situation des lesbiennes, hommes gay, bisexuels, transsexuels et intersexuels et de leurs problèmes dans la politique étrangère allemande. En 2009, elle a informé le Chancelier, les ministres des affaires étrangères et de la coopération économique et du développement des violations subies par ces personnes dans divers pays, et les a engagés à promouvoir activement le respect de leurs droits fondamentaux. En 2008 et 2009, l'organisation a également organisé un lobbying intense auprès des membres du Parlement allemand concernant un projet de résolution et des recommandations destinées à combattre l'homophobie dans les États membres du Conseil de l'Europe, et a invité instamment la délégation allemande à prendre part aux réunions et à soutenir le projet de résolution, qui a finalement été adopté en 2010.

6. Medico International

Statut spécial accordé en 2002

I. Introduction

Medico International est une organisation travaillant dans le domaine des secours médicaux, de l'aide au développement et de la protection des droits de l'homme en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient. En particulier, elle fournit une assistance dans des situations d'urgence et de pauvreté, notamment aux réfugiés et aux victimes de la guerre.

Objectifs et principes d'action de l'organisation

Medico International cherche à améliorer la situation sanitaire, non pas en améliorant les systèmes de santé, mais en conduisant des activités dans des domaines de la nutrition, du logement, du revenu, du tissu social et de la culture. L'organisation considère la santé comme un problème politique complexe et cherche à renforcer la notion des soins de santé primaire complets, notamment pour les personnes déplacées, les réfugiés et les victimes de la guerre. L'organisation apporte un soutien financier et technique à des initiatives de base en matière de santé, à des ONG locales et aux services de l'État en Afrique, Asie et Amérique latine et encourage l'échange de concepts et de stratégies grâce à une approche Sud-Sud. Elle participe activement à des campagnes publiques internationales de sensibilisation, de protection des droits de l'homme et d'éducation pour le développement.

II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Pendant la période considérée, l'organisation a participé aux réunions suivantes: septième réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, tenue en septembre 2006 à Genève; aux réunions des comités permanents de la Convention tenues en avril 2007 et en juin et novembre 2008; à la douzième réunion internationale des directeurs des programmes nationaux de l'action anti-mines et des conseillers de l'ONU, tenue en mars 2009 à Genève; et à la deuxième Conférence d'examen des États parties à la Convention tenue en novembre-décembre 2009 à Carthagène (Colombie).

B. Collaboration avec des organismes des Nations Unies

Entre 2006 et 2008, l'organisation a appuyé l'exécution du programme de lutte anti-mines pour Afghanistan en consultations avec le Centre de coordination des Nations Unies pour la lutte anti-mines en Afghanistan. Elle a également financé un programme de secours d'urgence pendant la pandémie du choléra au Zimbabwe, en collaboration avec l'UNICEF; elle a apporté un soutien à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, en gérant un dispensaire mobile, en fournissant des soins de santé primaire, des médicaments et des aliments pour bébés en Palestine en 2008 et 2000; en 2009 elle a financé un atelier des parties prenantes concernant la mise en œuvre de l'interdiction des mines antipersonnel dans la région de Puntland (Somalie) en juin 2009; et en 2009, elle a apporté des secours d'urgence à Gaza, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

C. Activités conduites dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 3. En 2008, l'organisation a appuyé un centre social et culturel pour femmes à Sulaimaniya (Irak) et a facilité la protection de la santé et des droits sociaux des femmes sans statut juridique en Israël.

Objectifs 4 et 5. En 2006 et 2007, l'organisation a appuyé des soins de santé primaire dans des collectivités rurales en Irak, l'accent étant mis sur les aspects préventifs de la santé maternelle et infantile; elle a géré un dispensaire mobile chargé de fournir des médicaments de base et des aliments pour bébés en Palestine; elle a financé le déficit du programme de santé rurale du centre sanitaire Gonoshasthaya à Bhatshala (Bangladesh), l'accent étant mis sur la santé maternelle et infantile.

Objectif 5. En collaboration avec Popular Aid for Relief and Development, l'organisation a organisé un programme d'amélioration de l'hygiène du milieu au

Liban et des cours d'autonomisation des femmes destinés à former des femmes en tant qu'agents sanitaires locaux.

Objectif 6. L'organisation a appuyé les activités de sensibilisation au VIH/sida et de soutien psychologique pour des personnes vivant avec le VIH/sida à Cuba et a financé un séminaire de formation de l'Association brésilienne interdisciplinaire du sida en 2008.

Objectif 7. En 2007 et 2008, l'organisation a également apporté un soutien aux programmes d'amélioration de l'hygiène du milieu dans les colonies palestiniennes dans le sud du Liban, en améliorant l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement et l'évacuation des déchets.

7. Bureau d'information démographique **Statut spécial accordé en 2002**

I. Introduction

Le Bureau d'information démographique communique à des gens du monde entier des informations sur la population, la santé et l'environnement et les met à mêmes d'utiliser cette information pour améliorer le bien-être des générations présentes et futures en analysant les données démographiques complexes et en conduisant des recherches. Il crée des coalitions et organise des ateliers dans le monde entier pour donner à des audiences clés les outils dont elles ont besoin pour comprendre, et veille à ce que les décideurs dans les pays en développement et aux États-Unis se fondent sur des statistiques fiables.

Objectifs et principes d'action de l'organisation

Le Bureau concentre ses travaux sur quatre thèmes essentiels: santé procréative et fécondité; enfants et familles; population et environnement; et perspectives démographiques: vieillissement, inégalité et pauvreté, migration et l'urbanisation, et égalité des sexes. Le Bureau souligne également deux approches stratégiques, à savoir la création de coalitions et la mobilisation de la société civile. Depuis plus de 20 ans, il organise un séminaire mensuel consacré aux incidences des questions démographiques sur les politiques, et conduit actuellement des discussions en ligne sur des sujets allant du repositionnement de la planification familiale aux technologies novatrices en matière de contraception. Elle met des personnes – y compris des chercheurs, des journalistes et des décideurs – à mêmes d'utiliser des informations concernant la population, la santé et l'environnement pour encourager l'action. Le programme "Pop'Médiafrrique" l'un des plusieurs réseaux du Bureau établis dans l'Afrique de l'Ouest, a amélioré la couverture médiatique et a accru la demande des services de planification familiale dans la région. En outre, le Bureau a formé quelque 500 animateurs, professionnels de la santé et fonctionnaires en Afrique, Asie et Amérique latine pendant les cinq dernières années.

II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

Le Bureau a appuyé des conférences et réunions mondiales et régionales de l'ONU; a mobilisé les médias d'information aux fins de la couverture de ses activités et de l'amélioration de la qualité et de la quantité des informations présentées; et a analysé les données et des résultats de recherches complexes sur la santé procréative, le VIH/sida, l'égalité des sexes et les questions environnementales, en vue de présenter des informations démographiques les plus objectives, précises et récentes possibles.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Le Bureau a parrainé la participation de 8 femmes journalistes de pays en développement à la quinzième Conférence internationale sur le sida tenue à Toronto (Canada) en août 2006, et de 11 journalistes de ces pays à une réunion sur la jeunesse et la santé procréative tenue à Maputo. Elle a également parrainé la participation de journalistes à la conférence "Les femmes donnent la vie" tenue à Londres en 2007 et à la cinquième Conférence africaine sur la population tenue à Arusha en décembre 2007. En novembre 2009, elle a participé à une conférence sur le thème "Planification de la famille: recherches et pratiques optimales" tenue à Munyono (Ouganda) sous les auspices de l'OMS, du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et de l'Agency for International Development des États-Unis (USAID).

B. Collaboration avec des organismes des Nations Unies

En collaboration avec le Siège de l'OMS à Genève et du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, le bureau a produit en septembre 2008 une trousse d'outils pour des campagnes en faveur de la planification familiale. Il a également fourni une assistance technique, des programmes d'études et des ressources pour un atelier sur le repositionnement de la planification au Burkina Faso en 2008, qui a compté sur la participation de 38 champions de la planification familiale huit de pays de l'Afrique de l'Ouest. À une réunion régionale OMS/FNUAP sur la planification familiale tenue en 2009 à l'intention des techniciens des pays francophones de l'Afrique de l'Ouest, le Bureau, l'OMS et le FNUAP ont organisé une réunion conjointe à l'intention des journalistes participants à un stage de formation médiatique. En collaboration avec le FNUAP, le Bureau a produit en 2009 un livre sur la sécurité de la contraception en vue d'encourager le réengagement en faveur des objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement, tenue au Caire en 1994, et des Objectifs du Millénaire pour le développement. Depuis 2002, il collabore avec le personnel du FNUAP chargé de la planification familiale et de la santé maternelle aux fins de l'établissement d'une base de données des principaux indicateurs démographiques, économiques et sociaux pertinents pour les priorités programmatiques du FNUAP et les besoins de mobilisation de ressources pour 163 pays. La base de données inclut des indicateurs. Une autre publication réalisée avec le FNUAP intitulée *Profils de pays pour la population et*

l'hygiène de la procréation: évolution des politiques et indicateurs, 2009/2010, parue en 2005, a été remaniée pour faciliter la distribution de modules régionaux.

C. Activités conduites dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement

Les quatre dernières années, le Bureau a produit et diffusé largement en 2005 une note d'orientation intitulée "Investir dans la santé procréative" à l'appui de la réalisation des objectifs au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Cette note indique comment la prioritarisation de la santé procréative des femmes au niveau national aide à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Une autre note d'orientation sur l'éducation et la procréation plus tardive (septembre 2007) soutient l'objectif 3, décrit les risques en matière de santé procréative des adolescentes et montre comment leur succès en matière d'éducation réduit ces risques. La note d'orientation sur la santé procréative dans l'Afrique subsaharienne (2008) révèle que la région a pris du retard pour bon nombre de ces objectifs. D'autres notes d'orientation contiennent des informations sur les femmes, les taux de fécondité et méthodes de contraception utilisées dans plus de 150 pays, et une nouvelle étude sur le Bangladesh apporte des informations précieuses aux décideurs, aux planificateurs des programmes et aux journalistes sur les avantages de la planification familiale, à l'appui de la réalisation des objectifs 4 et 5. Un guide sur l'hygiène sexuelle et la santé procréative en Afrique de l'Est (2009) contient les données les plus récentes disponibles sur cette question pour cinq pays de la région: l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, la République-unie de Tanzanie et le Rwanda.

8. Église presbytérienne des États-Unis Statut spécial accordé en 1998

I. Introduction

L'Église presbytérienne des États-Unis compte 2,3 millions de membres et plus de 11 000 congrégations aux États-Unis. L'organisation travaille par le biais d'un réseau croissant de partenariats mondiaux dans des domaines de la protection des enfants, de la santé et du développement, de la réduction de la pauvreté et de l'édification de la paix, de la lutte contre la faim et des secours d'urgence, et de la justice environnementale dans 90 pays.

Objectifs et principes d'action de l'organisation

L'Église presbytérienne des États-Unis s'emploie à répondre aux besoins humains et sociaux grâce aux secours en cas de catastrophe, à l'atténuation et à l'élimination de la faim, au développement sanitaire international, à l'éducation pour la paix et à l'édification de la paix, et en appuyant le développement autonome des peuples. Ses programmes sont les suivants, entre autres: "Développement autonome de la population", réseau international consacré à la promotion de l'autonomisation des pauvres, des opprimés et des marginalisés; le "Programme presbytérien de lutte contre la faim", qui vise à réduire la faim et à éliminer ses causes en combinant des secours alimentaires directs avec l'aide au développement;

des programmes sanitaires destinés aux plus pauvres et plus vulnérables; et le "Programme presbytérien d'aide en matière de catastrophes et de faim", qui met l'accent sur le relèvement à long terme des populations sinistrées.

II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'organisation a pris part aux réunions suivantes tenues au Siège a) débat ouvert du Conseil de sécurité sur la consolidation de la paix après les conflits, mai 2008; b) Commission de désarmement, avril-mai 2009; c) Commission de la condition de la femme, février-mars 2007, février – mars 2008 et février mars 2009; d) Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes mai-juin 2007; e) Dialogue thématique interactif de l'Assemblée générale sur des mesures collectives destinées à mettre fin à la traite des êtres humains, mai 2009. Elle a également participé aux réunions suivantes tenues dans d'autres pays, entre autres: a) Conseil des droits de l'homme, Groupe de travail sur l'examen périodique universel, avril 2008, Genève; b) Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, décembre 2007, Bali (Indonésie); décembre 2008, Poznan (Pologne); et décembre 2009, Copenhague.

B. Collaboration avec des organismes des Nations Unies

L'organisation s'est réunie: a) avec le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et avec le Représentant personnel du Secrétaire général auprès de l'Organisation pour la libération de la Palestine et de l'Autorité palestinienne, octobre 2006; b) avec le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, 2007; c) avec le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, juillet 2007; d) avec le Groupe d'experts sur le Soudan; e) avec le Sous-secrétaire général à la coordination des politiques et à la planification stratégique, février 2008; f) avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, dans le domaine de l'aide humanitaire, en vue de répondre à des besoins essentiels tels que l'alimentation, l'eau salubre, les soins médicaux et l'assistance psychologique en Palestine, 2009.

C. Activités conduites dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 1. L'organisation a fourni des services nutritionnels à plus de 82 500 personnes.

Objectif 4. L'organisation a fourni des soins prénatals, postnatals et dentaires à plus de 1 500 enfants, y compris des soins donnés à des nourrissons.

Objectif 7. L'organisation a installé 1 177 latrines.

L'Église presbytérienne des États-Unis faisait partie des organisations qui ont convoqué une réunion parallèle sur les investissements des ONG dans les Objectifs du Millénaire pour le développement et les partenariats connexes à l'occasion de la Manifestation de haut niveau sur ces objectifs tenue en septembre 2008. Elle a également convoqué des séminaires d'éducation à l'intention des étudiants et des membres des congrégations de tout âge sur des questions concernant chacun de ces objectifs.

9. Winvisible: Women with Visible and Invisible Disability **Statut spécial accordé en 1998**

I. Introduction

Winvisible: Women with Visible and Invisible Disability est une organisation de personnes handicapées de différents milieux ethniques souffrants de handicaps invisibles tels que l'athétose et la poliomyélite et de handicaps invisibles tels que la drépanocytose et le cancer.

Objectifs et principes d'action de l'organisation

Les principaux objectifs de Winvisible consistent à améliorer la qualité de vie des femmes souffrant de handicaps en éliminant les inconvénients et la discrimination et en mettant les femmes handicapées à mêmes d'exercer leurs droits, et à sensibiliser les organismes intergouvernementaux, statutaires, non gouvernementales et bénévoles, les décideurs, le public et les médias aux besoins et à l'expérience des femmes handicapées. L'organisation recueille et diffuse des informations sur ces questions aux autorités nationales, régionales et locales et échange des informations sur le plan international avec des organisations de femmes handicapées, telles que Women with Disabilities Australia.

II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'organisation surveille l'application de la politique des Nations Unies concernant les femmes et les autres personnes handicapées et organise des manifestations pour marquer chaque année la Journée internationale des personnes handicapées.

B. Activités conduites dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 3. Toutes les activités de l'organisation visent à protéger les femmes et les filles handicapées vulnérables contre la violence sexuelle et physique.

10. Women against rape **Statut spécial accordé en 1998**

I. Introduction

Women against rape est une organisation multiraciale de base établie en 1976. Elle est la seule organisation britannique qui réunit au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord les femmes victimes de viol et les femmes qui demandent l'asile après avoir été violées.

A. Objectifs et principes d'action de l'organisation

L'organisation a pour but de révéler, de prévenir et, en fin de compte, de mettre fin à toutes les formes de viol, de violence familiale, d'agression et de harcèlement sexuels, y compris l'agression sexuelle raciste. Elle souligne que toutes les femmes et toutes les filles ont droit à être protégées officiellement contre le viol et que le viol doit être condamné; elle insiste sur la justice et l'indemnisation, ainsi que sur la fourniture de ressources telles que des allocations et des logements sûrs afin que les femmes et les enfants puissent échapper à la violence et refaire leur vie. Elle vise à persuader le public, le système de justice pénale, les législateurs et les décideurs que les besoins et l'expérience des femmes ordinaires doivent être les éléments essentiels à prendre en considération dans les politiques et dans la pratique.

B. Changements majeurs intervenus dans l'organisation

Il existe une forte demande pour les services de l'organisation. Un changement important survenu pendant la période considérée réside dans l'augmentation considérable du nombre de femmes (et de leurs enfants) détenus dans les centres de détention du Service de l'immigration. Le nombre croissant de femmes traduites en justice pour avoir fait de "fausses allégations" soulève également de vives inquiétudes. Comme il est essentiel que les femmes ne portent pas le blâme pour le faible taux de condamnation en matière de viol (6,5 pour cent à l'heure actuelle), l'organisation soutient des femmes individuelles victimes ainsi accusées et fait campagne contre cette tendance dangereuse.

II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

Pendant la période considérée, l'organisation: a) a fourni des services de plaidoyer et de soutien à 30 à 40 femmes et filles par semaine qui se heurtent à des obstacles redoutables en cherchant à obtenir la protection, la réparation et le soutien dont elles ont besoin pour se remettre de leur dure épreuve; b) a créé un environnement sûr où les femmes peuvent parler de ce qui s'est passé; a) a formé des conseillers chargés d'interroger les femmes demandeurs d'asile et de présenter des rapports qui documentent l'expérience des femmes, et a mis les femmes à même de parler aux médias, et de parler dans des réunions publiques, dans les écoles locales et au Parlement de leur expérience; a) a insisté sur la modification des

priorités accordées par les autorités et les décideurs dans la lutte contre la violence sexuelle et dans la reconnaissance du viol et d'autres formes de torture comme justifiant l'asile et d'autres formes de protection de la part de l'État; e) a informé le grand public, par des interviews et des articles parus dans la presse locale, nationale et spécialisée et à la radio et à la télévision, des exigences présentées par les femmes; f) dans toutes ses activités concernant les victimes du viol qui demandent l'asile, l'organisation a cherché à se réclamer des précédents internationaux et/ou des résolutions internationales, dont celles adoptées par des organismes des Nations Unies. Elle a exigé que le Gouvernement reflète la condamnation internationale du viol dans ses décisions concernant les demandes d'asile présentées par des femmes originaires de la République démocratique du Congo et a invoqué la résolution 1820 (2008) du Conseil de sécurité qui reconnaît que "que le viol et d'autres formes de violence sexuelle peuvent constituer un crime de guerre, un crime contre l'humanité ou un élément constitutif du crime de génocide". Elle aide également des femmes individuelles à saisir la Cour européenne des droits de l'homme sur la base de la Convention contre la torture et d'autres formes de peines ou de traitements cruels, inhumains ou dégradants.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Toutes les activités de l'organisation encouragent l'observation des engagements pris par les Nations Unies en matière de violence à l'encontre des femmes, en particulier la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, et les textes adoptés par la suite dans le cadre de Beijing +5. Toutefois, depuis sa participation à la Conférence Beijing +5, l'organisation n'a pas pu participer à des réunions de l'ONU, faute de ressources et étant donné la forte demande de ses services.

B. Collaboration avec des organismes des Nations Unies

Pendant la période considérée, l'organisation a reçu des fonds du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (et a présenté régulièrement des rapports à cet égard) pour son projet "Trouver un refuge pour des victimes du viol et d'autres formes de torture", ce qui a permis à l'organisation d'employer un personnel à temps complet et à temps partiel pour apporter un soutien à des survivants du viol victimes de la torture.

C. Activités conduites dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 3. L'autorité et la compétence de l'organisation ont été reconnues par le public et les médias, et aux niveaux politique et exécutif les plus élevés. En 2006, l'organisation a produit plusieurs publications destinées à garantir que toutes les survivantes, sans distinction de leur origine ou de leur statut en matière d'immigration, disposent de l'information dont elles ont besoin pour obtenir la protection et les ressources nécessaires à leur réadaptation. Elle a été co-auteur d'un dossier intitulé "Jugements erronés en matière de viol: violation des directives et du

droit international dans des appels concernant l'asile (2006), et elle a publié un document contenant des informations sur les droits des survivants demandeurs d'asile. Elle a également collaboré avec L'Organisation panafricaine des femmes, le projet femmes noirs victimes de viol et action juridique en faveur des femmes, et a publié un rapport sur la violation des droits des femmes au centre d'immigration de Yarl's Wood. Deux affaires concernant des agresseurs en série jugés en 2009 ont confirmé l'expérience de l'organisation conformément à laquelle les personnes coupables de viol échappent souvent à la condamnation en raison d'enquêtes partiales et superficielles. L'organisation a rencontré des membres hauts placés du Gouvernement et de l'appareil de justice pénale, ainsi que des cadres policiers chargés de la réorganisation des unités de police spécialisées à Londres. Le Directeur des poursuites publiques a transmis certaines des demandes de l'organisation dans une lettre adressée à tous les procureurs en chef de la Couronne du pays, dont certaines sont largement suivies à l'heure actuelle.

11. World Information Transfer

Statut spécial accordé en 2002

I. Introduction

World Information Transfer est une organisation non gouvernementale à but non lucratif qui œuvre en faveur de l'amélioration de l'hygiène du milieu et des connaissances connexes. Inspirée par la tragédie nucléaire de Tchernobyl, elle a été créée en 1987 en reconnaissance de la nécessité urgente qu'il y avait à fournir aux guides d'opinion, aux citoyens concernés et aux jeunes du monde entier des informations précises et utilisables sur la détérioration de l'environnement mondial et ses effets.

Objectifs et principes d'action de l'organisation

L'organisation a convoqué des forums où des experts internationaux présentaient des études scientifiques sur des preuves toujours plus convaincantes quant à la relation entre la dégradation de l'environnement et la détérioration de la santé humaine. Les forums ont été convoqués en parallèle avec la réunion annuelle de la Commission du développement durable. L'organisation a exécuté les travaux scientifiques suivants, entre autres: a) établissements d'une bibliothèque de CD-ROM sur la santé et le développement pour l'Ukraine en collaboration avec le PNUD; b) fourniture d'une aide humanitaire à des hôpitaux et des orphelinats dans des zones dévastées par la dégradation environnementale; c) organisation d'un programme de stages dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies; d) création d'un programme de bourses pour des étudiants universitaires doués qui ont besoin de moyens financiers pour poursuivre leurs études dans les domaines liés à la santé et à l'environnement.

II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation a pris part à la conférence annuelle sur la santé et l'environnement tenue au Siège, coparrainée par le Gouvernement ukrainien et d'autres États Membres, en collaboration avec l'OMS, le Département des affaires économiques et sociales, le Service de liaison avec les organisations non gouvernementales et le PNUD (2007 et 2008), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (2006 et 2007), l'UNICEF (2007) et l'Agence internationale de l'énergie atomique (2006). L'ordre du jour de la Conférence portait sur la corrélation entre la détérioration de l'environnement, la santé humaine et l'éducation, notamment dans le contexte des progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Organisation de manifestations parallèles dans le cadre de la Commission du développement durable: a) mai 2006; "Energy and air pollution: a children's health perspective"; b) mai 2007; "Revisiting Nuclear Energy: Redevelopment since Chernobyl", en collaboration avec le PNUD et la Mission permanente de l'Ukraine auprès de l'ONU; c) mai 2008; "Renewable Energy", en collaboration avec la section ONG du Département des affaires économiques et sociales et la Mission permanente de l'Ukraine auprès de l'ONU.

B. Collaboration avec des organismes des Nations Unies

a) Participation à des consultations sur le développement durable avec le Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies, juillet 2006, Genève; b) présentation d'une déclaration à l'occasion des auditions officielles interactives de l'Assemblée générale avec les organisations de la société civile et le secteur privé sur l'examen approfondi à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action pour les pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, juin 2006, New York; c) participation à la Conférence des parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques, Copenhague, décembre 2009; d) participation à une discussion en ligne sur la santé publique mondiale, dans le cadre de la préparation de l'examen ministériel annuel Conseil économique et social, janvier-février 2009.

C. Activités conduites dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 1. L'organisation a envoyé des secours humanitaires à des pays sinistrés deux fois par an.

Objectif 7. L'organisation a organisé des conférences annuelles destinées à réunir des experts en vue d'éduquer et d'informer des décideurs, des étudiants et le public sur les problèmes environnementaux; elle a élaboré des rapports écologiques

mondiaux dans le cadre des programmes d'études scolaires et a établi la bibliothèque CD-ROM mentionnée ci-devant.
